

Plan de réouverture du lycée Paul Langevin

Préambule :

La situation sanitaire du pays, lié au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020. Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement , il a été décidé d'ouvrir les lycées progressivement, à partir du **2 juin 2020** et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Ce protocole de réouverture du lycée Paul Langevin de Sainte Geneviève des Bois explicite l'organisation de l'accueil des élèves.

Notre volonté est de rétablir le lien direct irremplaçable entre les adultes de l'établissement et nos élèves. Cependant, le strict respect du protocole sanitaire qui s'impose à nous de manière à protéger élèves, parents et personnels nous permet d'accueillir une partie des élèves seulement.

Ces dispositions, prévus pour une éventuelle rentrée en juin seront peut-être reprises, tout ou partie, en septembre suivant l'évolution sanitaire.

Les parties en italiques ne concernent pas le mois de juin.

1. L'accueil des élèves au lycée

Capacités d'accueil

Notre lycée, en zone orange, ne rouvre que partiellement en juin 2020 et pour certains groupes d'élèves selon les niveaux. Il y aura donc encore beaucoup moins d'élèves dans l'établissement en ce mois de juin 2020 que ce que nous avons programmé. Les choix explicités ci-dessous sont prévus pour

une réouverture complète avec respect des protocoles sanitaires. Peut-être serons nous dans ce cas en septembre.

Les classes auront cours 2 jours et 1 demi-journée par semaine (lundi, mercredi et vendredi matin pour 50% du lycée et mardi, jeudi et vendredi après-midi pour l'autre moitié).

Ainsi le lycée ne contiendra jamais plus de la moitié des élèves (donc au maximum 300). Ce choix a été privilégié à l'alternance hebdomadaire ou par demi-journées pour tenir compte de l'éloignement géographique de nos élèves et limiter l'usage des transports en commun. Ce rythme semble aussi à même de mieux « fidéliser » les élèves plutôt que l'option « une semaine sur deux ».

Les cours seront TOUS dédoublés pour un maximum de 15 élèves par classe. En conséquence nous ne pourrons assurer qu'une quinzaine d'heures de cours en présentiel par niveau.

Nous avons voulu que les classes voient tous leurs enseignants au moins une fois par semaine. Ce qui aboutit à un partage à 50/50 des heures de PRO et d'enseignement général. Ceci se justifie par le caractère tertiaire de nos formations. Il y a moins d'urgence en pro tertiaire que lorsqu'il faut « rattraper » des heures d'atelier en industriel, impossibles à réaliser en distanciel.

Cette architecture est susceptible d'évoluer en fonction des collègues qui ne seront pas en mesure de reprendre en présentiel car personnes fragiles ou avec des enfants à charge, et selon d'autres facteurs spécifiques (notamment en PSE).

Accueil des élèves à l'entrée

L'entrée et la sortie du lycée sera fluidifiée avec une ouverture des portes sur un temps plus long et en organisant deux flux d'élèves (entrants et sortants) au portail principal qui sera complètement ouvert. Un fléchage indiquera le sens des entrées et celui des sorties, les deux flux étant séparés par une barrière-claustra.

Les AED et les CPE veilleront à empêcher la création de groupes d'élèves sur le parvis.

2. L'organisation du temps scolaire

Horaires

Les horaires habituels seront maintenus, horaires d'ouverture et de fermeture comme les horaires de séquences.

Non brassage des groupes

Chaque groupe aura une salle attribuée pour la journée. 3 ou 4 classes maximum par étage.

Récréations

Le cas des récréations n'est pas tranché définitivement. Pour juin, il est évident que le faible nombre d'élèves potentiellement présents n'impose pas d'échelonner les récréations. Pour septembre, il faudra probablement l'envisager si la situation sanitaire reste identique.

Du marquage au sol fait à la peinture matérialisera les distances à respecter, dans la cour et sur le parvis. Les AED devront inciter les élèves à ne pas sortir sur le parvis pendant les récréations, à l'exception des fumeurs.

Dans un premier temps, nous maintiendrons donc les horaires de récréation, quitte à les modifier si cela pose problème.

Restauration scolaire

Au vu des très petits flux d'élèves par demi-journée en ce mois de juin il n'y aura pas de demi-pension. Les indications ci-dessous concerneront peut-être la rentrée de septembre.

Nous avons décidé de maintenir la cantine pour plusieurs raisons.

L'importance d'offrir un « vrai » repas chaud à nos élèves nous est apparu comme une évidence, au vu des difficultés sociales rencontrées par la majorité

des familles et des soucis d'équilibre alimentaire pour nos élèves, déjà en temps normal. L'option « repas en classe » est un casse tête diététique et hygiénique que nous avons écarté. Nous avons la chance d'avoir notre cuisine sur place, il est important de la maintenir en activité. De plus, laisser sortir beaucoup d'élèves pour aller se restaurer à l'extérieur est source de risques sanitaires plus grands et de perturbations pour le voisinage.

Le réfectoire sera aménagé pour recevoir 90 élèves dans le respect de la distanciation. (Deux élèves par table avec 2 chaises seulement). La file d'attente, le self service et la sortie seront organisés pour respecter les recommandations des protocoles nationaux (pour les élèves et les personnels) et régionaux (pour les agents). Encore une fois, en juin, la pression sera faible car nous aurons extrêmement peu d'élèves, mais nous pourrons ainsi observer l'efficacité des mesures. Pour la rentrée de septembre, l'hypothèse de remettre un troisième service est envisagée pour alléger les flux.

Le protocole sanitaire, qui stipule d'éviter les surfaces et objets touchés par plusieurs utilisateurs, fait que le salade bar est supprimé, remplacé par des ramequins de hors-d'œuvre individuels. Les couverts, avec le pain, seront donnés par un agent ganté en bout de chaîne. En revanche, nous ne souhaitons pas avoir recours à des assiettes en plastique, pour des raisons écologiques. Si les postes de plonge s'avéraient trop problématiques pour le maintien de la distanciation physique, nous y viendrions. Les fontaines à eau et brocs sont supprimés, remplacés par de petites bouteilles individuelles. Les micro-ondes sont supprimés aussi, non seulement pour éviter des contacts contaminants, mais aussi pour éviter les déplacements dans le réfectoire. Les sauces seront en portions individuelles. Une poubelle avec sac plastique sera placée en bout de chaîne pour y jeter éventuellement les masques papier usagés avant de manger.

Agents et AED veilleront à réguler l'accès à la desserte (un élève à la fois) et un agent nettoiera table et chaise après chaque départ d'un élève.

Un distributeur de gel est à l'entrée du self pour avant le repas. Un distributeur avec mécanisme au pied sera rajouté à la sortie pour éviter de surcharger le bloc sanitaire de demi-pension.

Circulations

La circulation dans le lycée sera guidée.

A l'intérieur du bâtiment de cours, chaque étage aura un escalier « réservé » pour monter et descendre. Le A (côté accueil) pour le premier étage, le B (central) pour le deuxième étage et le C (côté CDI) pour le 3^e étage. Les autres accès seront symboliquement bloqués par de la rubalise. (Il faut maintenir la sécurité incendie et évacuation). Ce choix a été préféré à un « sens » de circulation, plus susceptible selon nous de créer un engorgement et qui aurait moins bien utilisé les trois escaliers.

Un sens de montée, côté droit, et de descente, côté gauche, sera fléché au sol sur les paliers pour éviter que les flux se rencontrent dans un même escalier.

Dans la cour, nous compterons sur le sens des responsabilités de nos adolescents (nous ne sommes pas un collège) et la vigilance des AED et des adultes en général pour préserver les distances de sécurité. Une place sur deux sera matérialisée comme « condamnée » sur les bancs pour respecter la distance physique. Les distributeurs de boisson seront condamnés ainsi que les jeux d'extérieur (baby foot, ping-pong, jeux de ballon sur le plateau de sport) qui supposent du matériel utilisé par plusieurs élèves et sont de plus susceptibles d'occasionner des regroupements d'élèves.

3. Les conditions sanitaires

Gestes barrières

Des affichettes rappelleront un peu partout le respect des de la distanciation physique et l'interdiction des embrassades, check et autres. Des stickers au sol matérialiseront l'écart d'au moins un mètre dans la queue de cantine ou en attente devant les sanitaires par exemple.

Pour favoriser la distanciation physique, la salle 2 s'ajoute aux bureaux vie scolaire. Deux AED pourront y travailler.

De même, le foyer, qui est en face de la salle des professeurs, sera réservé aux enseignants pour créer une sorte d'extension de la salle des professeurs.

Consignes relatives aux masques

Leur port est obligatoire pour les élèves, les personnels et les enseignants dans toutes les situations où la distanciation sociale pourrait ne pas être respectée : circulations, salle de cours, salle des professeurs, bureau de vie scolaire...

Si les distances sont effectivement respectées de façon stable, le masque peut être momentanément enlevé.

Pour les bureaux des secrétaires, qui reçoivent du public varié, des hygiaphones amovibles en plexiglas ont été installés. Ce même type d'hygiaphone servira pour les postes en vie scolaire et lors des inscriptions.

Nettoyage des espaces

Les salles de cours où les élèves sont toute la journée installés à une seule et même table seront nettoyées chaque jour. Tables, chaises et claviers d'ordinateurs seront désinfectés, tous les soirs puisque qu'un groupe différent sera dans la pièce le lendemain.

Pour les enseignants, qui se succéderont dans une même salle et sur un même poste de travail (comme aussi dans la salle informatique réservée aux professeurs) un jeu de lingettes désinfectantes et/ou un pulvérisateur de virucide seront mis à disposition. La règle du jeu est que celui qui arrive désinfecte sa place et son clavier. Il y aurait sinon un doute pour savoir si cela a été fait. Nous avons prévu de commander des protège-clavier pour rendre ce nettoyage du clavier plus facile pour ces postes partagés.

Accès aux sanitaires

C'est un point complexe. Le lycée dispose d'un nombre limité d'accès à l'eau et aux toilettes. Nous avons décidé de rouvrir les toilettes handicapés et celles de la salle de musculation pour gagner trois installations. Cela reste très insuffisant pour répondre aux exigences de lavage de main des élèves.

Plusieurs distributeurs de gel hydro alcoolique seront disposés aux emplacements stratégiques de l'établissement pour alléger la pression sur les points d'eau.

De plus nos petits blocs sanitaires sont exigus. Il y aura donc des règles strictes d'accès aux WC : une personne à la fois et un point d'attente obligatoire matérialisé à l'extérieur avec un affichage explicatif. Il serait aussi très souhaitable que les élèves puissent aller (seuls) aux toilettes pendant les heures de cours, quand ils le demandent, pour limiter l'affluence aux récréations et interclasses. Les professeurs seront sensibilisés à cela.

Ces espaces seront très régulièrement ravitaillés en savon liquide et essuie-mains papier et désinfectés par les agents, tout comme les poignées de portes et les rampes d'escaliers, durant la journée, de deux à trois fois par jour.

Entrée dans la classe

Les élèves devront être rangés dans le couloir avec distanciation et entrer en continuant à respecter cette distanciation. La porte devra rester ouverte pour éviter la manipulation de la poignée. Une fois installés, les élèves ne doivent pas se déplacer dans la salle. Quand la salle a deux portes, entrée par l'une et sortie par l'autre.

Aération des salles

Les enseignants sortant d'une salle en fin de demi-journée devront l'aérer. Les agents le feront systématiquement lors du ménage de fin de journée.

Repas

Voir le § Restauration.

Des repas chauds seront servis au réfectoire. En revanche, menu unique pour fluidifier les passages et alléger le temps de travail des agents en restauration puisque des tâches nouvelles leur sont attribuées pour la désinfection.

Education des élèves aux gestes barrière

D'une part, par voie d'affichage. Par ailleurs, tous les adultes de la communauté éducative seront chargés de cette sensibilisation lors de la reprise, et par la suite autant que nécessaire.

Conduite à tenir devant un cas suspect et salle dédiée

Voir fiche : Conduite à tenir devant un cas suspect

Lieu d'attente en isolement pour les cas suspects avant retour à la maison : la salle de permanence grande et vide, donc facile à nettoyer et désinfecter, avec un accès direct en rez-de-chaussée, proche de la vie scolaire, est consacrée à cela.

4 fauteuils skaï faciles à désinfecter aux 4 coins, avec une petite table pour chaque, séparés par des claustras. Gel, Masques, sur-blouses et gants seront mis à disposition.

Infirmierie et bureau de l'assistante sociale

L'espace médico-social a une salle d'attente exigüe et nous indiquerons une file d'attente en extérieur qui respecte les distances physiques.

L'infirmière disposera d'un thermomètre sans contact, de sur-blouses, gants, masques pour l'accompagnement des cas suspects qui iront en isolement dans la salle prévue en attendant les parents.

L'infirmierie restera réservée au cas courants.

L'assistante sociale et l'infirmière seront équipées de visières pour recevoir leurs visiteurs. Leurs bureaux sont petits et ces visières renforceront la protection des masques. Elles peuvent aussi utiliser des hygiaphones.

4. Les enseignements

En présentiel

Toutes les disciplines seront enseignées en présentiel, moitié professionnel, moitié enseignement général, à hauteur de 15h de cours par élève.

En distanciel

Quelques matières pour des élèves ne pouvant reprendre, soit avec les professeurs de leur classe donnant du travail à faire, soit avec les enseignants

eux-mêmes contraints de rester en distanciel. (A ce jour, 5 ou 6 professeurs sur 70)

Un jour sur deux, les élèves auront du travail à faire à la maison.

5. Communication avec les familles

Comme pendant le confinement, communication avec les élèves et les familles via Pronote et l'ENT, et par mails, SMS et appels téléphoniques.

Le protocole sera mis dans Pronote et sur le site internet du lycée, de même que les consignes générales (Avant de partir au lycée, mon enfant ou une personne a des symptômes....), avec des rappels sous forme de flyers distribués aux présents et par voie d'affichage à l'entrée du lycée.

6. les agents

Ils ont repris depuis le lundi 18 mai 2020. Nous avons la chance d'avoir une équipe quasiment au complet. Un seul agent, déjà en mi-temps thérapeutique, ne peut reprendre en présentiel. Mardi 19 mai 2020 en polyvalente ils ont été réunis pour une formation sur le protocole à respecter. Leurs deux agents chefs ont été réunis préalablement par la Région.

Il leur est demandé d'arriver le matin et de repartir le soir de manière échelonnée tous les $\frac{1}{4}$ d'heure pour éviter d'être plus de un ou deux dans les vestiaires pour se changer, les lieux étant trop exigus pour respecter les distances nécessaires.

Ils sont en charge de l'aménagement des salles (retirer une table sur deux ou condamner une moitié de table double, retirer une chaise sur deux...) Pour le hall, retirer les fauteuils et les remplacer par quelques chaises plastiques nettoyables.

Pour la salle des professeurs, neutraliser des chauffeuses, retirer une chaise sur deux en salle informatique et autour des tables. Retirer et stocker les micro-

ondes. Pour le réfrigérateur, mise à disposition de lingettes désinfectantes pour la poignée après chaque usage, comme pour le distributeur de boissons réservé aux professeurs dans la salle des professeurs. Une affichette les appellera à être responsables et vigilants. Un fléchage au sol matérialisera un sens de circulation avec une porte pour entrer et une autre pour sortir.

En salle informatique, chaque utilisateur devra nettoyer le clavier et sa place avant utilisation, comme pour les postes informatiques partagés dans les salles de classe. Les agents feront un nettoyage approfondi chaque soir.

7. Prérentrée avec enseignants et vie scolaire

En cas de reprise en juin, une prérentrée sera organisée par modules pour éviter les trop gros regroupements :

- formation aux nouveaux gestes et comportements à respecter et faire respecter,
- appropriation des lieux réorganisés et des circulations,
- connaissance de la conduite à tenir en cas de suspicion d'un cas de coronavirus covid-19,
- présentation des capsules video utilisables avec les élèves,
- consignes sur le débriefing nécessaire, psychologiquement, à propos de leur expérience du confinement et surtout du vécu de leurs élèves.

Le présent plan de reprise, présenté et discuté en CHS sous forme de visio conférence le mercredi 20 mai, a été présenté au Conseil d'Administration du 4 juin 2020 et voté comme conforme aux consignes et préconisations du Protocole Ministériel à la majorité des voix.